

NOUVEAUX PRODUITS PHYTOSANITAIRES POUR LES CULTURES EN SERRES

Cinq nouvelles homologations ou extensions des étiquettes ont été accordées par l'ARLA pour les cultures en serre.

- Le SCALA SC est un fongicide homologué pour le contrôle du *Botrytis* pour les tomates de serre.
- Le PREVICUR N a reçu une extension d'homologation pour lutter contre *Pythium* spp. et *Phytophthora* spp. dans certaines espèces (rosier, azalée, rhododendron, houx, géranium, poinsettia, violette africaine, gerbera, cyclamen et muflier).
- Le MET52 est un bio-insecticide homologué contre le charançon noir de la vigne et le charançon de la racine du fraisier dans les cultures ornementales en serre et en pépinière.
- Le ZEROTOL est un algicide/fongicide qui pourra être utilisé pour la suppression ou la prévention des maladies des plantes ornementales dans les serres commerciales, jardinerie et aménagements intérieurs.
- Finalement, le ROOTSHIELD HC est un biofongicide qui réprime les maladies foliaires ou des racines dans les serres pour les poivrons, les tomates et les concombres de serre et les cultures ornementales.

Voici plus en détail chacune des nouvelles homologations.

Le fongicide SCALA SC

Le SCALA SC (pyriméthanil), fongicide systémique du groupe 9 de la compagnie Bayer CropScience, est homologué dans la tomate de serre contre le *Botrytis*. Ce fongicide procure une protection d'une durée de 7 jours contre cette maladie. On l'utilise dès les premiers signes de moisissure grise ou en rotation avec des fongicides anti-botrytiques. Lors de la pulvérisation, une couverture uniforme des plants assure une meilleure efficacité.

Le délai avant récolte est de 2 jours.

Le taux d'application est de 2 litres à l'hectare dans un volume minimum d'eau de 250 à 600 litres à l'hectare.

Il est préférable d'appliquer ce produit dans des serres bien ventilées. Il est suggéré de ventiler les serres pendant 2 heures suivant l'application. En effet, l'étiquette mentionne que des taches brunes ou nécrotiques peuvent apparaître selon l'humidité relative, le taux d'évaporation du SCALA et la concentration de la bouillie.

Ne pas faire plus d'un traitement par culture.

Le fongicide PREVICUR N

Le PREVICUR N (chlorhydrate de propamocarbe), fongicide systémique du groupe U de la compagnie Bayer CropScience, est maintenant homologué sur le rosier, l'azalée, le rhododendron, le houx, le géranium, le poinsettia, la violette africaine, le gerbera, le cyclamen et le muflier.

Contre le pourridié pythien (*Pythium* spp.) : appliquer un seul traitement de PREVICUR N aux plantes ornementales à la transplantation ou au repiquage contre le pourridié pythien. Le taux d'application en trempage « drench » est de 1,5 ml/L d'eau à 100 ml de solution par pot de 10 cm. Deux autres applications peuvent être faites de 21 à 40 jours d'intervalle si la pression de la maladie perdure.

Contre la pourriture phytophthoréenne (*Phytophthora* spp.) : appliquer PREVICUR N à raison de 1,5 ml/L d'eau. Utiliser 4,9 litres de solution pour chaque mètre carré de surface. Deux autres applications peuvent être faites de 21 à 40 jours d'intervalle si la pression de la maladie perdure.

PREVICUR N devrait être appliqué par trempage à la zone racinaire de la plante de façon à ne pas mouiller le feuillage. L'irrigation goutte-à-goutte ou l'irrigation souterraine est recommandée pour appliquer ce produit.

Le bio-insecticide MET52

Le MET52 est un bio-insecticide granulaire de la compagnie Novozymes Biologicals, dont la matière active est la souche F52 du champignon *Metarhizium anisopliae*. Il est homologué dans le but de supprimer le charançon noir de la vigne et le charançon de la racine du fraisier qui infestent les plantes ornementales cultivées en pots dans les serres et les pépinières.

Les spores de la moisissure entomopathogène *Metarhizium anisopliae* sont déposées sur des grains de céréales. Après l'incorporation du produit au milieu de croissance, les insectes qui entrent en contact avec la moisissure sont infectés. Les spores se fixent à la surface de l'insecte, germent et commencent à se développer. Elles pénètrent dans l'exosquelette de l'insecte et se multiplient rapidement dans son organisme, causant sa mort. Dans des conditions idéales, l'insecte meurt généralement 3 à 5 jours après l'exposition au produit. Selon les pratiques agricoles et les conditions ambiantes, la protection peut durer jusqu'à 9 mois.

Ce bio-insecticide s'applique avant ou pendant la plantation en mélangeant soigneusement le produit au milieu de croissance afin de garantir une bonne répartition. Utiliser 500 à 1 500 g/m³ de substrat, les doses supérieures étant réservées aux cas où une forte infestation des ravageurs est attendue. Garder le sol humide et maintenir les plants à une température supérieure à 16 °C pour une efficacité optimale.



L'algicide/fongicide ZEROTOL

Le ZEROTOL est un algicide/fongicide à base de peroxyde d'hydrogène (27 %) de la compagnie BioSafe Systems pour la suppression ou la prévention des maladies des plantes ornementales dans les serres commerciales, jardineries et aménagements intérieurs.

Il s'utilise aussi pour la prévention et la suppression de champignons et d'algues sur le bois et les surfaces dures non poreuses et dans les eaux d'irrigation destinées à l'usage sur les plantes non vivrières (non comestibles) cultivées en serre seulement.

Maladies

Maladies contrôlées	Dose d'application	Commentaires
Tache fusarienne des feuilles (<i>Fusarium</i> spp.) sur Draceana	10 ml de ZEROTOL par litre d'eau propre. Utiliser 11 à 19 litres de solution préparée par 100 mètres carrés.	Pulvériser la solution diluée pour obtenir une bonne couverture uniforme sur toute la surface de la plante, le feuillage inférieur et supérieur. On peut faire jusqu'à 3 applications à intervalle de 7 jours.
Rhizoctonie aérienne (<i>Rhizoctonia</i> spp.) dans les plantes à massif (annuelles), y compris les fougères de Boston		
Maladies réprimées		
Tache foliaire (<i>Xanthomonas</i> spp.) dans les plantes à massif, y compris le lierre grimpant		
Alternariose (<i>Alternaria</i> spp.) dans les plantes à massif, y compris les schefflera		

Le ZEROTOL s'applique sur les surfaces et l'équipement dans les serres : bois propre et surfaces dures non poreuses. Diluer entre 3,3 et 20 ml de ZEROTOL par litre d'eau propre. Utiliser la concentration supérieure pour le traitement d'endroits très sales ou contaminés.

Le ZEROTOL s'applique pour nettoyer différents types de systèmes d'irrigation tels que les planchers et les tables inondables, les systèmes de recirculation de l'eau, les matelas capillaires, les systèmes de nébulisation, etc. Remplir avec la dilution de ZEROTOL appropriée et laisser reposer 10 minutes. De plus, on peut l'utiliser comme traitement de l'eau et dans les systèmes de nébulisation « mist ». Consultez l'étiquette à ce sujet.

NOTE : ZEROTOL est un oxydant puissant et il risque de réagir au contact avec les résidus de fongicides ou suppléments à base de métal. Il faut être prudent lorsqu'on applique ZEROTOL en pulvérisation foliaire immédiatement après des applications foliaires de produits à base de métal (ex. : ALIETTE, PHYTON 27).

Le biofongicide ROOTSHIELD HC

Le ROOTSHIELD HC, biofongicide de la compagnie BioWorks, est homologué dans le concombre, la tomate, la fraise, le poivron de serre et les plantes ornementales. La matière active est un champignon utile, la souche T-22 de *Trichoderma harzianum*. Lorsque la poudre mouillable ROOTSHIELD HC est appliquée sur les plants repiqués, le substrat de repotage des serres ou le sol, elle s'incorpore aux racines des plantes pendant que celles-ci se développent et elle les protège contre *Pythium*, *Rhizoctonia* et *Fusarium*. En tant qu'application foliaire, ROOTSHIELD HC réprime également la moisissure grise (*Botrytis cinerea*).



Pour le bassinage « drench » du substrat d'empotage et du sol : ROOTSHIELD HC est homologué sur le concombre, la tomate, le poivron de serre et les plantes ornementales. Mélanger la poudre mouillable dans une quantité suffisante d'eau (ex. : 30 à 45 g/100 L pour obtenir une application uniforme et appliquer au taux de 55 à 110 grammes par mètre cube. Ce produit s'utilise aussi sur les bulbes ornementaux (ex. : tulipes, lys). Tremper les bulbes dans une suspension de 60 g/L avant de les planter. Maintenir la température de sol supérieure à 10 °C et avoir un pH neutre ou acide pour une efficacité optimale.

En application foliaire, pulvériser de façon à mouiller tout en évitant le ruissellement :

- Fraise de serre : pour réprimer la moisissure grise, appliquer 10 g/L d'eau sur le feuillage tous les 7 à 14 jours selon l'état de la maladie.
- Tomate de serre : pour réprimer la moisissure grise, appliquer 3,75 à 7,5 g/L d'eau sur le feuillage tous les 7 à 14 jours selon l'état de la maladie.

IMPORTANT :

Ce bulletin d'information ne fait que renseigner de façon générale sur ces nouveaux produits. L'utilisateur doit lire attentivement l'étiquette des produits pour être bien au fait de toutes les conditions à respecter. Le Réseau d'avertissements phytosanitaires décline toute responsabilité relative au non-respect de l'étiquette officielle.

Texte rédigé par :

Michel Senécal, agronome, M. Sc., Direction régionale Montréal-Laval-Lanaudière, MAPAQ

En collaboration avec :

Alain Cécyre, agronome, Plant-Prod Québec, Laval

ANDRÉ CARRIER, agronome
Avertisseur – légumes de serre
Direction régionale de la Chaudière-Appalaches, MAPAQ
675, route Cameron – bureau 100
Sainte-Marie (Québec) G6E 3V7
Tél. : 418 386-8116, poste 1517 – Téléc. : 418 386-8345
Courriel : Andre.Carrier@mapaq.gouv.qc.ca

MICHEL SENÉCAL, agronome
Avertisseur – floriculture en serre
Direction régionale de Montréal-Laval-Lanaudière,
secteur Lanaudière, MAPAQ
867, boulevard de l'Ange-Gardien – 1^{er} étage – bur. 1.01
L'Assomption (Québec) J5W 4M9
Tél. : 450 589-5781, poste 259 – Téléc. : 450 589-7812
Courriel : Michel.Senecal@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome et Cindy Ouellet, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Bulletin d'information No 08 – cultures en serres – 2 juin 2010

